

## ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE LE HAUT CONSEIL BRETON POUR LE CLIMAT ENCOURAGE LA RÉGION À ALLER PLUS LOIN

*Quelques semaines après son installation, le Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC) rend public son premier avis sur une politique régionale, fruit du travail effectué durant sa phase de préfiguration, en 2021. Analysant la feuille de route en faveur de l'adaptation au changement climatique adoptée en 2019, à l'issue de la Breizh COP, les 20 membres du HCBC recommandent à la Région de contribuer davantage à l'adaptation du territoire breton et de décliner sa stratégie de manière plus opérationnelle.*

### Changement climatique : la Bretagne n'est pas épargnée

Le climat a déjà changé. Même si les États respectent les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris en 2015, la température globale va continuer d'augmenter ainsi que les impacts néfastes tant sur les sociétés que sur l'environnement

En Bretagne, les vagues de chaleur telles que celle que nous subissons aujourd'hui seront plus fortes et de plus en plus fréquentes. On peut s'attendre aussi à des périodes de sécheresse plus longues, des précipitations plus intenses et une montée accélérée du niveau de la mer, avec des conséquences directes sur l'environnement, la société, l'économie et la santé.

Le 6<sup>e</sup> rapport du GIEC l'a confirmé à nouveau : **il faut agir vite !** Deux leviers sont à actionner conjointement :

- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre** : l'atténuation du changement climatique ;
- **Préparer les sociétés aux impacts de ce changement** : l'adaptation au changement climatique.

Alors que l'atténuation du changement climatique n'aura d'effets que si elle est conduite à l'échelle mondiale, l'adaptation aux impacts du changement climatique relève de politiques locales qui doivent être mise en œuvre dès maintenant en tenant compte des spécificités des territoires (en Bretagne, on peut citer littoral et trait de côte, habitat et transport, eau, biodiversité, agriculture...). Il est donc impératif d'organiser et de préparer la région à ces impacts.

### Une action régionale encore insuffisante

La feuille de route régionale pour l'adaptation de la Bretagne au changement climatique constitue une première étape de la mobilisation de la collectivité dans ce domaine. Si le principe et les ambitions affichées sont louables, elle nécessiterait d'être consolidée sur trois aspects : l'approfondissement de l'état des lieux scientifique sur lequel elle se base, la mise en œuvre opérationnelle de ses enjeux stratégiques (notamment sur les domaines qui relèvent directement de la compétence régionale), et une organisation du débat démocratique favorisant l'acceptabilité et la prise de décision entre les différents acteurs et niveaux d'intervention.

## Des pistes pour accélérer

Cheffe de file en matière de politiques climatiques, la Région a la responsabilité d'impulser, de stimuler, et de mettre en place des actions concourant à l'adaptation de la Bretagne au changement climatique. Cela devrait passer concrètement par la co-construction d'un consensus avec les acteurs socio-économiques, citoyens et élus, en lien avec le Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER) ; un accompagnement des collectivités locales ; la mise en place d'outils de suivi opérationnels et grand public du changement climatique en Bretagne, de ses impacts, et de la mise en œuvre effective de la stratégie régionale.

Pour agir, il faut aussi mieux comprendre les freins au développement d'actions d'adaptation aux effets du changement climatique ce qui permettrait d'optimiser les dispositifs à lancer.

Chaque décision régionale devrait être systématiquement questionnée au regard de sa compatibilité et de sa contribution aux enjeux de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. Ceci pourrait s'appliquer par exemple aux achats publics ou aux subventions attribuées.

## Le HCBC attentif à la concrétisation des ambitions affichées

Depuis l'adoption de la feuille de route pour l'adaptation de la Bretagne au changement climatique en 2019, la Région a voté en décembre 2021 un rapport pour renforcer son engagement face au dérèglement climatique. Le HCBC sera attentif à la traduction concrète des ambitions affichées à cette occasion.



©Thomas Crabot – Région Bretagne

*Les membres du haut conseil breton pour le climat*

### **Le haut conseil breton pour le climat**

Installé officiellement le 13 mai 2022, il est composé de 20 scientifiques bretons nommés par la Région pour six ans. Ils représentent aussi bien les sciences de la nature que les sciences humaines et sociales : océanographie, climatologie, écologie, hydrologie y côtoient la sociologie, le droit, les sciences politiques, l'économie, ou la géographie. Le HCBC a deux principales missions : donner des avis sur des politiques publiques régionales et contribuer à l'information sur le changement climatique. Organisme indépendant, il peut aussi s'autosaisir de toute question en rapport avec le climat régional.

Page web : <https://www.bretagne.bzh/le-haut-conseil-breton-pour-le-climat/>

Contacts : [hcbc@bretagne.bzh](mailto:hcbc@bretagne.bzh), [anne-marie.tregulier@univ-brest.fr](mailto:anne-marie.tregulier@univ-brest.fr), [vincent.dubreuil@univ-rennes2.fr](mailto:vincent.dubreuil@univ-rennes2.fr)